

Agenda



Par décision du Chancelier et des Secrétaires perpétuels, toutes les activités des académies et des fondations sont suspendues jusqu'au 20 avril.

La cérémonie d'installation d'Olivier Houdé sous la coupole est reportée.



LETTRE D'INFORMATION – Mardi 10 mars 2020

Séance du lundi 9 mars

Le président **Pierre Delvolvé**, appelle aux honneurs de la séance Mme Meyer, Mme Balta, Mme Stamakis, M. Prevelakis, M. Chantepy, M. Kuhn-Delforge. Il accueille ensuite les élèves du lycée international François Ier de Fontainebleau venus avec leur enseignant assister à la communication du jour, dans le cadre du projet « Graine d'Académie ».

Après approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars, le Président fait observer une minute de silence en hommage à Javier Pérez de Cuéllar, membre associé étranger de l'Académie, décédé le 4 mars.



Puis il donne la parole à **Yves Gaudemet** pour l'accueil de Theodore Fortsakis, correspondant élu dans la section Législation, droit public et jurisprudence, à la place laissée vacante par le décès de Pierre Huet. Cette élection vient souligner les liens entretenus entre l'école de pensée hellénique, notamment de droit public, et nombre de maîtres des facultés de droit françaises. Dans sa réponse, Théodore Fortsakis souligne qu'il convient à chacun de suivre son chemin d'excellence et choisit deux mots pour qualifier l'honneur que représente son élection à l'Académie : excellence et enthousiasme.

Le président donne ensuite la parole à **Rémi Brague**, membre de l'Académie, pour sa communication : « L'Islam et le pouvoir ». D'entrée, celui-ci souligne qu'il faut savoir de quels mots on se sert pour penser le pouvoir en arabe, langue qui, même si les arabophones ne constituent que 10% des musulmans, joue un rôle décisif : quinze termes y désignent le pouvoir avec un éventail de sens allant de la capacité d'agir jusqu'à l'influence, l'autorité judiciaire, la domination. Mais il est une formule rituelle qui résume la conception islamique du pouvoir : « Il n'est de force et de puissance qu'en Dieu ». L'important est le contexte : si la formule connote l'échec des hommes à maîtriser les événements, elle est ambiguë, « en » (*bi-*) signifiant « en Dieu » mais aussi « par le moyen de Dieu ». Tout le problème est là : comment peut-il y avoir dans le monde créé par Dieu un autre pouvoir que celui de Dieu ? Et au cas où il existerait, comment s'articule-t-il sur le pouvoir de Dieu ?

Si les trois monothéismes affirment unanimement qu'il n'est qu'un seul Dieu, ils divergent sur les manifestations de cette unicité. Pour la religion juive, l'unicité de Dieu s'exprime dans le fait que Dieu est l'unique acteur réel de l'histoire et l'unique sauveur. Pour le christianisme, Dieu est « Père tout puissant » dans l'affirmation d'une toute puissance qui n'est pas séparée de la paternité. Pour l'islam, parmi les 99 plus beaux noms de Dieu, quinze le présentent comme puissant. Cette qualité de puissance donne à l'islam son caractère distinctif : la preuve de l'authenticité d'un dieu est son pouvoir. Le rejet du polythéisme par l'islam est d'abord le refus de partager le pouvoir. Ainsi, tout pouvoir est à Dieu, mais peut-on dire que tout pouvoir vient de Dieu, ce qui impliquerait que Dieu délègue son pouvoir ? La délégation d'un pouvoir divin soulève quatre aspects épineux. Si le Coran décrit la création dans des termes assez semblables à ceux de la Genèse, il n'évoque pas le repos du septième jour, d'où peut-être la prédilection de l'islam pour une cosmologie dans laquelle les choses doivent être recréées par Dieu à chaque instant. Le problème de la délégation du pouvoir se pose ensuite au niveau de l'homme : comment articuler la toute puissance divine sur la liberté humaine ? Deux écoles s'opposent : l'une considère que Dieu contraint sa créature à agir comme il le veut, l'autre que l'homme a le pouvoir de décider librement de son comportement. Y a-t-il ensuite une délégation par Dieu de son pouvoir à des personnes déterminées ? Si cette délégation est un fait, alors s'opposer aux décisions du délégué revient à s'opposer à celles de Dieu lui-même. Enfin, seul Mahomet a osé revendiquer une association au pouvoir divin : c'est sans doute de l'époque de Médine que date la formule « Obéissez à Dieu et au Prophète ».

Le problème central d'une politique islamique consiste à articuler le pouvoir de l'homme, en l'occurrence des dirigeants, et le pouvoir divin. Le pouvoir dans les sociétés islamiques traditionnelles est l'objet d'un compromis instable entre trois de ses détenteurs : les politiques, souvent des militaires, qui possèdent la force matérielle, les juristes, détenteurs de l'autorité religieuse et le peuple, chargé de « la commanderie du bien et l'interdiction du mal ». Rémi Brague conclue que cette mise en exergue du théologique, avec le porte-à-faux qu'elle provoque dans le pouvoir politique, font partie du problème. A l'issue de sa communication, **Rémi Brague** a répondu aux questions et observations de MM. **H. Korsia, A. Vacheron, G.H. Soutou, Y. Gaudemet, M. Pébereau, J. Baechler, J.C. Trichet, P. Levillain.**

In memoriam Javier Pérez de Cuéllar



Javier Pérez de Cuéllar, membre associé étranger de l'Académie, s'est éteint le 4 mars dernier. Il venait de fêter son centième anniversaire, privilège non usité jusqu'à présent par aucun membre de notre Compagnie. Né à Lima le 19 janvier 1920, descendant d'une famille ayant émigré d'Espagne dès le XVI^e siècle, Perez de Cuellar est un étudiant brillant en droit. En 1944, il choisit la carrière diplomatique et est envoyé à l'ambassade du Pérou à Paris, en raison de sa parfaite maîtrise de notre langue. Il découvre l'ONU en 1946 en qualité de membre de la délégation du Pérou à la première Assemblée générale qui se tint à Londres en 1946. Il dirige ensuite sa délégation à l'Assemblée générale jusqu'en 1975, siège au Conseil de sécurité en 1973-1974, et est même président du Conseil en 1974. Il est alors chargé de dossiers sensibles comme Chypre ou l'Afghanistan. Il devient le cinquième Secrétaire général de l'ONU en 1982. C'est surtout son second mandat (1987-1991) qui va être marqué par des succès notoires comme la négociation du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan, des Cubains d'Angola et l'indépendance de la Namibie, succès qui contribuent à forger une nouvelle image de l'ONU comme en atteste l'attribution du Prix Nobel à ses forces de maintien de la paix en 1988. A l'issue de cette carrière internationale, il accepte d'occuper le poste de Premier ministre et de ministre des Affaires étrangères du Pérou de 2000 à 2001 jusqu'à l'achèvement de la transition démocratique de son pays. Ambassadeur du Pérou à Paris jusqu'en 2004, il fréquenta régulièrement le Palais de l'Institut, dont selon ses mots lors de sa réception sous la coupole « l'élégance et l'harmonie reflètent si bien l'esprit de la France ».

Dans la presse et sur les ondes

RTL propose un podcast RTL Originals intitulé « L'œil de la République », une série d'entretiens en douze épisodes avec **Alain Duhamel** dans lesquels ce grand observateur de la vie politique française raconte ses souvenirs et les coulisses des moments clés de la Vème République. A l'occasion de la sortie du film *De Gaulle* sur les écrans le 4 mars, on écouterait notamment Alain Duhamel évoquer ses souvenirs du Général de Gaulle, sa prise de parole Place de la République à Paris le 4 septembre 1958 à laquelle il assista, âgé de 18 ans, et « le coup de dés absolu » que constitua le départ du général à Baden-Baden le 29 mai 1968, six heures pendant lesquels on perdit sa trace (<https://www.rtl.fr/actu/politique/les-souvenirs-d-alain-duhamel-face-au-general-de-gaulle-7800190349>).

Thierry de Montbrial a donné le 11 février une interview en direct à Hedwige Chevrillon dans « L'Heure H » sur *BFM business* : « Allemagne, crise politique majeure pour la succession d'Angela Merkel » (à revoir sur le site de l'**IFRI**).

Mercredi 4 mars, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview en anglais à Rick Santelli pour « Squawk on the Street » de **CNBC US** ; le jeudi 5 mars, il a donné le matin en direct depuis Paris une interview à *Bloomberg* (New York et Londres) (à lire et à regarder sur <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-03-05/trichet-says-coordinated-rate-cut-would-have-risked-panic-effect> et, le soir, à *CNN* (<https://urlz.fr/cifa>). M. Trichet a indiqué que la concomitance d'un grave choc d'offre (coronavirus) et d'un choc de demande très sérieux crée un problème particulièrement difficile à résoudre au sein de l'économie mondiale. Il a insisté sur la nécessité de ne pas considérer que les banques centrales pouvaient, cette fois encore, régler tous les problèmes : l'ensemble des autres éléments de politique économique devant être à ses yeux mobilisés. Il a déploré l'absence des pays émergents dans la communication de crise mondiale (pas de communiqué du G20, seulement un communiqué du G7). L'ancien président de la Banque centrale européenne a insisté enfin sur le fait que, s'agissant des banques centrales, l'octroi de liquidité et la disponibilité des crédits étaient plus importants que le niveau des taux d'intérêt.

Christophe Jaffrelot, correspondant de l'Académie, auteur de *L'Inde de Modi, national-populisme et démocratie ethnique* (Fayard, 2019), a été interviewé à plusieurs reprises ces dernières semaines pour donner un éclairage sur la situation indienne, tant sur sa politique intérieure à l'occasion des affrontements inter-ethniques, que sur sa politique extérieure, dans *Les Echos* du 24 février, et son rapprochement stratégique avec les États-Unis lié à sa volonté de contenir la poussée chinoise.

A savoir

Le 2 mars, **Jacques de Larosière** a donné une conférence sur le thème : « Incidence des bas taux d'intérêt sur l'investissement productif » au département Gestion Financière de BNP Paribas (à retrouver sur la page de l'académicien). Le 4 mars, il a participé à un Colloque organisé par l'Observatoire de l'Épargne Européenne, en collaboration avec l'Association de la Gestion Financière et l'Afzi (Association Française des Investisseurs Institutionnels) sur le thème : « Les défis des épargnants dans un contexte de taux bas » et prononcé une intervention à cette occasion. Le même jour, il a été auditionné par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, devant laquelle il a évoqué les deux sujets suivants : « L'épargne des ménages dans un environnement de taux bas » (texte et graphiques sur sa page d'académicien) et « La gestion de la dette publique française dans un environnement de taux bas ».

Mercredi 3 mars, **Georges-Henri Soutou** a participé au petit-déjeuner débat organisé par l'association EuroDéfense France. Son intervention a eu pour thème : « Les composantes stratégiques de l'action extérieure de la France : l'Académie des sciences morales et politiques monte en ligne », en lien avec le cycle des travaux conduit sous sa présidence par l'Académie en 2019.